Accusé de réception en préfecture 02B-212002513-20201207-DEL071220-13-1-DE Date de télétransmission : 10/12/2020 Date de réception préfecture : 10/12/2020

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

Délibération n° 2020/13-1

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO

Séance du 07 DECEMBRE 2020 Convocation en date du 30 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

<u>Présents</u>: ROCCHI André; FILIPPINI Marie-Laure; SANTONI Marie-Josée; FRATICELLI Jean-Jacques; ANDREANI Agnulina; GUIDICELLI Sébastien; SUSINI Vincent; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie; FRANCISCI Lisa; OTTOMANI Jean-François; COLOMBANI Victoria; PAOLI Franck; MURGIA Sandrine; BARBONI Toussaint; MICAELLI Marie-Luce; ANGELI Filippu Antone; ELEGANTINI Muriele; GAMBOTTI Marie-Pierre; FABRE-ACHILLI Nadine; PAOLI Jules François; SALDANA Esteban; VILLARD-ANGELI Dominique; FARENC Nicole; POLINI André.

<u>Procurations</u>: Monsieur PAOLI Christian à Monsieur FRATICELLI Jean-Jacques Monsieur PIERI Pierre-Louis à Monsieur SUSINI Vincent Monsieur PIREDDA Albert à Monsieur SALDANA Esteban

Secrétaire: Madame FRANCISCI Lisa

Domaine: Finances locales

Sous-Domaine: Subventions

<u>Objet</u>: Demande de subvention auprès de l'ETAT au titre de la DETR Acquisition de modulaires complémentaires pour la rentrée scolaire 2021-2022.

<u>Intervenant</u> (s): Monsieur André ROCCHI – Monsieur Jean-Jacques FRATICELLI – Monsieur Esteban SALDANA

Vote pour: 27
Vote contre: 0
Abstention: 0

Affichage en date du: 10 Décembre 2020

Accusé de réception en préfecture 02B-212002513-20201207-DEL071220-13-1-DE Date de télétransmission : 10/12/2020 Date de réception préfecture : 10/12/2020

Monsieur Le Maire expose aux membres du conseil municipal que la commune de Prunelli di Fium'Orbu souhaite acquérir et installer un ensemble de modulaires complémentaires pour la rentrée scolaire 2021-2022 d'une superficie d'environ 120 m².

En effet, le dédoublement des classes de la maternelle et l'accompagnement dans des locaux adaptés de la classe passerelle nous oblige à acquérir ces modulaires afin de permettre d'accueillir nos enfants décemment et ce, dans l'attente de la construction du nouveau plateau scolaire et sportif à Abbazia.

Dans le cadre de ce projet, Monsieur Le Maire propose de solliciter une aide financière auprès de l'ETAT à travers la DETR au titre de « l'axe 4 – Patrimoine bâti et scolaire ».

Il est demandé au Conseil:

⇔ De solliciter auprès de l'ETAT au titre de la DETR, une subvention la plus élevée possible, dans le cadre de l'acquisition de modulaires complémentaires pour la rentrée scolaire 2021-2022 dont le coût est estimé à 129 600.00 € Hors Taxes.

B'approuver le Plan de Financement de cette opération qui se décompose de la façon suivante :

DEPENSES:

TOTAL GENERAL HT:

129 600.00 €

129 600.00 €

> <u>RECETTES</u>:

Subvention de l'ETAT au titre de la DETR:	77 760.00 €
Subvention de la CdC au titre de la Dotation Quinquennale :	25 920.00 €
Emprunt de la Commune de Prunelli di Fium'Orbu:	<u>25 920.00 €</u>

De donner délégation à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

TOTAL:....

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour le Maire Extrait Conforme et par délégation

Le 1er Adjoint au Mai

Christian PAOLI